



DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE A LA CERTIFICATION HVE

par Gilles **Maréchal**¹

La certification HVE (Haute valeur environnementale), issue du Grenelle de l'environnement, s'inspire très largement du travail et de l'expérience acquise sur l'agriculture raisonnée. Cette démarche volontaire a pour ambition d'être un système pédagogique et progressif, afin d'engager 50% des exploitations françaises sur la voie de la certification d'ici 2012. Le nouveau dispositif de certification repose sur quelques principes simples :

- **Progressivité** en instaurant un dispositif qui permette aux agriculteurs d'accéder à la certification par étape. Ainsi, la certification comprendra 3 niveaux. Le 1^{er} niveau sera défini comme un pré-requis de la certification avec le respect de la conditionnalité Pac et des exigences essentielles en matière environnemental. Il sera attesté par la réalisation d'un auto diagnostic par l'exploitant. Le 2^e niveau sera de type management environnemental avec des obligations de moyens qui s'articuleront avec les démarches existantes. La démarche collective sera privilégiée et 4 modules seront retenus : biodiversité, phytosanitaire, gestion des engrais et gestion quantitative de l'eau. Le 3^e niveau sera constitué d'obligations de résultats. C'est là véritablement la principale nouveauté par rapport aux certifications existantes car il s'agit de mettre sur pied des indicateurs de résultats par module, crédibles et accessibles sur l'ensemble du territoire.
- **Cohérence** en créant un dispositif qui fédère l'ensemble des démarches existantes (agriculture biologique, raisonnée, durable, agri-confiance, charte des bonnes pratiques...). En effet, beaucoup d'efforts ont déjà été réalisés par les agriculteurs mais ils sont peu lisibles et difficiles à expliquer. En fait, qu'on appelle cela l'agriculture raisonnée, biologique, intensive, intégrée ou à Haute Valeur Environnementale n'a pas d'importance ; ce qu'il faut aujourd'hui c'est rassembler nos forces et concilier différentes formes d'agriculture, remettre en question nos méthodes de production pour trouver de nouvelles solutions.
- **Simplicité** (notamment sur les procédures d'audit). Pour cela, le ministère a décidé de mener une expérimentation sur le terrain, dans cinq départements (Oise, Tarn, Meuse, Ille et Vilaine, Rhône) afin de tester la pertinence des indicateurs.

¹ Directeur de Farre.